



No de résolution
ou annotation



Petit-Saguenay



SAINT-FÉLIX-D'OTIS

22 MARS 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA QUARANTE-CINQUIÈME SÉANCE DU CONSEIL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DU FJORD TENUE LE MERCREDI 22 MARS 2023 À COMPTER DE 18H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ, À LAQUELLE:

SONT PRÉSENTES :

M. HERVÉ SIMARD, MAIRE DE FERLAND-ET-BOILLEAU
M. RICHARD PERRON, MAIRE DE L'ANSE-SAINT-JEAN
M. CARL BRASSARD, CONSEILLER DE L'ANSE-SAINT-JEAN
M. PIERRE DESLAURIERS, MAIRE DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
M. KARL ROUTHIER, CONSEILLER DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
M. PHILÔME LA FRANCE, PRÉSIDENT, MAIRE DE PETIT-SAGUENAY
M. ALAIN SIMARD, CONSEILLER DE PETIT-SAGUENAY
M. RÉMI GAGNÉ, VICE-PRÉSIDENT ET MAIRE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ
M. MAGELLA PELLETIER, CONSEILLER DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ
M. CLAUDE PAQUET, CONSEILLER DE FERLAND-ET-BOILLEAU
M. ANDRÉ COUTURIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL, GREFFIER-TRÉSORIER DE LA RÉGIE
M. MARC AUDET, DIRECTEUR INCENDIE PAR INTÉRIM DE LA RÉGIE
MME NATHALIE GAGNÉ, ADJOINTE ADMINISTRATIVE DE LA RÉGIE

SONT ABSENTES :

1.0 MOT DE BIENVENUE ET CONSTAT DU QUORUM

Le quorum étant constaté, M. Philôme LaFrance, président, déclare la séance ouverte à 19h30.

2.0 Résolution n° 2023-03-012

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;
Appuyé par monsieur Claude Paquet;

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT ET CONSTAT DU QUORUM

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX AVEC DISPENSE DE LECTURE

- 3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 Janvier 2023
- 3.2 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} Mars 2023
- 3.3 - Suivi des procès-verbaux

4. ADMINISTRATION

- 4.1 - Approbation des comptes du 1er Janvier 2023 au 31 Janvier 2023

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1 - Rétrogradation d'un Lieutenant éligible (33-0028).
- 5.2 - Ouverture de poste de Lieutenant éligible (Caserne 33)
- 5.3 - Fin d'emploi pour un pompier (31-0074) à l'essai dans cohorte 1
- 5.4 - Fin de congé sans solde et d'emploi (35-0051)
- 5.5 - Ouverture de poste de Lieutenant (Caserne 35).
- 5.6 - Fin d'emploi d'un pompier (34-0076).
- 5.7 - Assurances (réf. Article 14 de la Politique salariale)
- 5.8 - Création Comité de travail (RH et CIM) sur l'enjeu de mobilisation sur les interventions

6. FINANCES

- 6.1 - Hausse du coût à facturer pour l'émission des rapports aux Assureurs
- 6.2 - Politique salariale -- Ajustements
 - 6.2.1 - Rémunération vs Départ hâtif (réf. Article 25 de la politique salariale)
- 6.3 - Nouveaux signataires pour les chèques, les factures, et les bons de commande
- 6.4 - Nouveaux détenteurs des cartes de crédit Visa Desjardins
- 6.5 - Nouveaux administrateurs pour Accès D
 - 6.5.1 - Modification au titre de la fonction du Directeur général à faire au REQ pour le définir comme : « Directeur général, greffier-trésorier ».
- 6.6 - Projet de Règlement d'emprunt pour consolidation des déficits 2021 et 2022 (statut)
- 6.7 - Dépenses incompressibles 2023 -- Ajout dans la liste versus bris imprévu sur équipement (limite de \$5,000.00)

7. OPÉRATIONS

- 7.1 - Bris sur camion 631 (réf : fissure au réservoir) - Analyse et recherche de causes -- Statut des réparations en cours -- Impact et ajustement fait si appels pour interventions -- Aller voir sur autres auto-pompes.
- 7.2 - Liste des interventions à ce jour



No de résolution
ou annotation

8. AUTRES SUJETS
- 8.1 - Motion de remerciement – Garage de Petit-Saguenay
9. AFFAIRES NOUVELLES
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX AVEC DISPENSE DE LECTURE

3.1 Résolution n° 2023-03-13

Acceptation du procès-verbal de la réunion du conseil administratif du 25 janvier 2023

Il est proposé par monsieur Rémi Gagné;
Appuyé par monsieur Karl Routhier;

Et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2023.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

3.2 Résolution n° 2023-03-14

Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} mars 2023

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;
Appuyé par monsieur Hervé Simard;

Et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} mars 2023.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

3.3 Suivi des procès-verbaux

Aucun suivi



No de résolution
ou annotation

4.0 ADMINISTRATION

4.1 Résolution n° 2023-03-015

Approbation des comptes du 1er Janvier au 31 Janvier 2023

*** Montants inscrits après le code G/L indiquent ce qui reste au compte après la dépense***		
DÉPENSES		
APSAM	Inscription formation enquête et analyse accident (g/l 222000454 - 12,771.07\$)	630.00 \$
Paielement en ligne	TOTAL	630.00 \$
Article Promotionnel Daniel D. Chèque #1149	Plaques d'identification casernes 33 et 34 (G/L 222000640 - (1843.68\$)) novembre 2022	529.46 \$
	TOTAL	529.46 \$
Assurances collectives SAGE	Facturation décembre 2022 (G/L 213000283 - 14,912.64\$)	888.85 \$
	Facturation janvier 2023 (G/L 213000283 - 9,895.36\$)	770.64 \$
Prélèvement automatique	TOTAL	1 659.49 \$
Blackburn & Blackburn	Facturation du 27-12-2022 au 27-01-2023 (G/L 213000459 - 1,333.36\$)	116.79 \$
	Facturation du 27-11-2022 au 27-12-2022 (G/L 213000459 - 490.27\$)	67.17 \$
	Facturation du 27-10-2022 au 27-11-2022 (G/L 213000459 - 551.60\$)	32.05 \$
Paielement en ligne	TOTAL	216.01 \$
Bureautique FTI	Câble HDMI pour 2e écran Nathalie (G/L 213000414 - 6,221.32\$)	17.19 \$
Paielement en ligne	TOTAL	17.19 \$
Boivin & Gauvin	Gants NFPA Ergoflex (G/L 222000650 - 30,496.63\$)	474.85 \$
Paielement en ligne	TOTAL	474.85 \$
Brassard Buro	Fournitures de bureau (G/L 213000670 - 1,457.74\$)	593.85 \$
Paielement en ligne	TOTAL	593.85 \$
Cain Lamarre SENCRL	Questions en matière de relation de travail (G/L 213000412 - 6,994.60\$) décembre	224.94 \$
Paielement en ligne	TOTAL	224.94 \$
Caouette Informatique	Redémarrer serveur pour PG. Brancher ordi Martin au réseau (G/L 213000414 - 6,237.01\$)	215.21 \$
	Assistance à distance courriels qui n'entrent pas dans Outlook (GL 213000414-6449.21\$)	60.01 \$
	Travail effectué sur portable d'André Couturier (G/L 213000414 - (1,323.27\$))	370.43 \$
Paielement en ligne	TOTAL	645.65 \$
Communications Télésignal	Facturation Janvier 2023 (G/L 222000331 - 11613.50\$)	449.55 \$
	Facturation Décembre 2022 (G/L 222000331 - 1299.27\$)	449.55 \$
	Achat pièces batterie Décembre 2022 (G/L 222000331 - 1299.27\$)	154.37 \$
	Facturation Novembre 2022 (G/L 222000331 - 2070.31\$)	449.55 \$
Paielement en ligne	TOTAL	1 503.02 \$
Coop Petit-Saguenay	Essence Janvier 2023 (G/L 222000631 - 34.80\$)	34.80 \$
	Essence Novembre 2022 (G/L 222000631 - (2,776.46\$))	33.41 \$
Paielement en ligne	TOTAL	68.21 \$
Épicerie Amyro	Repas pour intervention 106 boul. Dumas PTS (G/L 222000610 - 4,234.82\$)	161.96 \$
Chèque #1151	TOTAL	161.96 \$
Excavation S. Gagné	Location pelle mécanique pour 106 rue Dumas PTS (G/L 222000515 - 6,582.89\$)	1 293.47 \$
Paielement en ligne	TOTAL	1 293.47 \$
Formules Municipales	Feuilles de minutes pour procès-verbaux (G/L 213000670 - 1,287.40\$)	186.54 \$
Chèque #1152	TOTAL	186.54 \$
FQM Assurances	Assurance accident pompiers (G/L 222000422 - (123.12\$))	1 491.12 \$
	Assurance Municipalité Combinée (G/L 219000423 - (0.90\$))	28 023.90 \$
Paielement en ligne	TOTAL	29 515.02 \$
Gabriel Gagné	Compte de dépenses tube Seamless pour Argo (G/L 222000649 - 4,785.74\$)	155.22 \$
Paielement en ligne	TOTAL	155.22 \$
Garage Fernand Boudreault	Installation d'un amorceur pour camion #633 déc.2022 (G/L 222000525 - (1,460.28\$))	473.70 \$
	Changement d'huile et filtres camion #334 Novembre 2022 (G/L 222000525 - 65.48\$)	467.29 \$
	Changement d'huile et filtres camion #634 Novembre 2022 (G/L 222000525 - 124.73\$)	594.55 \$
Paielement en ligne	TOTAL	1 535.54 \$
Home Hardware	2 pqts piles 2A Janvier 2023 (G/L 222000640 - 5,674.57\$)	45.97 \$
	Nettoyant auto et pelle à neige caserne #33 (G/L 222000640 - 5,572.18\$)	112.14 \$
	Éponges et connecteur trîfil Déc.2022 (G/L 222000649 - (683.15\$))	26.76 \$
Paielement en ligne	TOTAL	184.87 \$
Info Page	IPA utilisateur Janvier 2023 (G/L 222000831 - 11,384.58\$)	250.70 \$
	IPA utilisateur Décembre 2022 (G/L 222000831 - 1,850.73\$)	240.47 \$
Paielement en ligne	TOTAL	491.17 \$
ITCloud	Frais mensuel 2023-01-05 au 2023-02-04 (G/L 213000414 - 6,433.52\$)	17.19 \$
	Frais mensuel 2022-12-05 au 2023-01-04 (G/L 213000414 - (985.02\$))	17.19 \$
Prélèvement automatique	TOTAL	34.38 \$
Linde Canada	Frais annuel pour cylindres d'oxygène (G/L 299000496)	810.75 \$
Chèque #1153	TOTAL	810.75 \$
Marc Audet	Frais de déplacements Janvier 2023 (G/L 222000310 - 23,349.53\$)	239.44 \$
	Frais de déplacements Décembre 2022 (G/L 222000310 - (22,159.83\$))	242.40 \$
	Frais de déplacements Octobre et Novembre 2022 (G/L 222000310 - (21,917.43\$))	466.56 \$
Paielement en ligne	TOTAL	948.40 \$
Marché Bonichoux	Galettes, muffins pour feu Petit-Saguenay (G/L 222000610 - 4,177.54\$)	114.98 \$
Chèque #1150	TOTAL	114.98 \$
Michel Gagné	Remboursement vaccin Hépatite B (G/L 222000691 - 1,900.00\$)	70.00 \$
Paielement en ligne	TOTAL	70.00 \$
Municipalité Petit-Saguenay	Essence du 2022-05-11 au 2022-11-21 (G/L 222000631 - (2,652.72\$))	607.89 \$
Paielement en ligne	TOTAL	607.89 \$
Municipalité Rivière-Éternité	Essence Janvier 2023 (G/L 222000631 - 20,206.59\$)	671.71 \$
	Essence Novembre 2022 (G/L 222000631 (3,052.65\$))	242.53 \$
Paielement en ligne	TOTAL	914.24 \$
Nutrinor	Essence (G/L 222000631 - 19,278.87\$)	82.76 \$
	Essence (G/L 222000631 - 21,251.25\$)	53.39 \$
	Essence (G/L 222000631 - (3,133.30\$))	34.35 \$
	Essence (G/L 222000631 - (3101.93\$))	53.97 \$
	Essence (G/L 222000631 - (2,831.19\$))	59.94 \$
Paielement en ligne	TOTAL	284.41 \$



No de résolution
ou annotation

Omni ST-Félix-d'Otis	Café et lait salle de collation (G/L 213000670 - 1,231.32\$) Repas pour intervention du 26 déc. 2022 (G/L 222000610 - (1,090.25\$))	56.08 \$ 55.06 \$
Paielement en ligne		TOTAL 111.14 \$
Péto-Canada	Essence (G/L 222000631 - 20,819.95\$) Essence (G/L 222000631 - (2745.95\$))	437.98 \$ 102.11 \$
Prélèvement automatique		TOTAL 540.09 \$
Pétrole RL	Essence (G/L 222000631 - 19,763.03\$) Essence (G/L 222000631 - (4,276.07\$)) Essence (G/L 222000631 - (3,844.30\$))	407.95 \$ 472.84 \$ 778.64 \$
Paielement en ligne		TOTAL 1 659.43 \$
PG Solutions	Facturation contrat annuel (G/L 213000414 - 1,392.93\$)	5 287.69 \$
Chèque #1148		TOTAL 5 287.69 \$
Revenu Québec	Frais de retard pour paiement des déductions à la source novembre	42.42 \$
		TOTAL 42.42
SAAQ	Immatriculation motoneige	97.65 \$
Paielement en ligne		TOTAL 97.65 \$
Scotia Bank	Facturation Janvier 2023 (G/L 222000515 - 5,936.24\$) Facturation Décembre 2022 (G/L 222000515 - 6,403.44\$)	646.65 \$ 646.65 \$
Prélèvement automatique		TOTAL 1 293.30 \$
Thibeault & Associés	Pièces pompe du camion #635 (G/L 222000525 - 13,441.40\$) Armortisseur camion #633 (G/L (1,028.29\$)) Jumper camion #633 (G/L 222000649 - (658.71\$)) Poignée valve camion #633 (G/L 222000649 - (255.75\$))	741.53 \$ 1 197.83 \$ 441.31 \$ 751.73 \$
Paielement en ligne		TOTAL 3 132.40 \$
Transport Bouchard	Transport SPI Jonquière (G/L 213000322 - 409.57\$) Transport à l'Arsenal Drummondville (G/L 213000322 - 427.51\$) Transport Télésignal (G/L 213000322 - (339.37\$))	19.64 \$ 57.49 \$ 20.03 \$
Paielement en ligne		TOTAL 97.16 \$
Ville d'Alma	Formation pompier 1 volet I et II (G/L 222000454 - 27,571.25\$) Frais d'inscription et examens autopompe (G/L 222000454 - 29,126.395\$)	7 569.55 \$ 689.86 \$
		TOTAL 8 259.41 \$
Visa	Amazon Gas prop. Spring strut 20" (G/L 222000649 - 4,927.48\$) Amazon divers (G/L 222000525 - (1,080.22\$)) Drain 334 - balance achat dollars américain (G/L 222000525 - (1,061.48\$)) Facturation Visio Microsoft (G/L 213000414 - 1,351.77\$) Facturation Zoom du 2023-01-30 au 2023-02-27 (G/L 213000414 - 1,371.93\$) Facturation Zoom Novembre 2022 (G/L 213000414 - (969.33\$)) Facturation Zoom Décembre 2022 (G/L 213000414 - (948.33\$)) Facturation Visio Microsoft (G/L 213000414 - (927.33\$))	79.42 \$ 20.52 \$ 36.35 \$ 22.08 \$ 23.00 \$ 23.00 \$ 23.00 \$ 22.08 \$
		TOTAL 249.45 \$
	GRAND TOTAL DES DÉPENSES	64 641.65 \$

LISTE DES COMPTES À RECEVOIR		
Revenu Québec	Remboursement TVQ du 2022-01-01 au 2022-06-30	860.39 \$
Revenu Canada	Remboursement TPS du 2022-01-01 au 2022-06-30	4 024.57 \$
	GRAND TOTAL DES COMPTES À RECEVOIR	4 884.96 \$
REVENUS REÇUS		
Municipalité de Petit-Saguenay	Quote-part 2023 - Premier versement	28 538.22 \$
Municipalité de l'Anse-St-Jean	Quote-part 2023 - Premier versement	62 368.27 \$
Municipalité de Rivière-Éternité	Quote-part 2023 - Premier versement	10 846.94 \$
Municipalité de Saint-Félix-d'Otis	Quote-part 2023 - Premier versement	58 840.02 \$
Municipalité de Saint-Félix-d'Otis	Entretien ménager décembre 2022 et janvier 2023	324.00 \$
Municipalité de Ferland-Boileau	Quote-part 2023 - Premier versement	22 455.86 \$
	GRAND TOTAL DES REVENUS REÇUS	183 373.31 \$

Il est proposé par monsieur Alain Simard;
Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord fera les paiements aux fournisseurs.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.



No de résolution
ou annotation

5.0 RESSOURCES HUMAINES

5.1 Résolution n° 2023-03-016

Rétrogradation d'un Lieutenant éligible (33-0028)

Attendu que le lieutenant éligible (33-0028) ne satisfait plus aux exigences pour le règlement de formation;

Attendu que le lieutenant éligible (33-0028) n'est pas disponible pour les gardes et par souci d'équité;

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;
Appuyé par monsieur Hervé Simard;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord approuve la rétrogradation du lieutenant éligible (33-0028) à celui de pompier à partir du 22 mars 2023.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

5.2 Résolution n° 2023-03-017

Ouverture de poste de Lieutenant éligible (Caserne 33)

Attendu qu'une rétrogradation d'un lieutenant éligible à la caserne #33 a eu lieu et que ce poste est à pourvoir;

Il est proposé par monsieur Claude Paquet;
Appuyé par monsieur Rémi Gagné;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord affiche le poste de lieutenant éligible pour la caserne #33.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

5.3 Résolution n° 2023-03-018

Fin d'emploi pour un pompier (31-0074) à l'essai dans cohorte 1

Attendu que le pompier (31-0074) n'a fourni aucun document nécessaire à son embauche dans la période prévue de 3 mois;

Il est proposé par monsieur Rémi Gagné;
Appuyé par monsieur Magella Pelletier;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord accepte la fin d'emploi du pompier (31-0074).

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

5.4 Résolution n° 2023-03-019

Fin de congé sans solde et d'emploi (35-0051)

Attendu que le pompier (35-0051) a décidé de mettre fin à son emploi;

Il est proposé par monsieur Hervé Simard;
Appuyé par monsieur Carl Brassard;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord accepte la démission du pompier (35-0051).

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.



No de résolution
ou annotation

5.5 Résolution n° 2023-03-020
Ouverture de poste de Lieutenant (Caserne 35)

Attendu que le pompier (35-0051) a décidé de mettre fin à son emploi et que le poste est à pourvoir;

Il est proposé par monsieur Rémi Gagné;
Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord affiche le poste de lieutenant pour la Caserne #35.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

5.6 Résolution n° 2023-03-021
Fin d'emploi d'un pompier (34-0076)

Attendu que le pompier (34-0076) a déménagé en dehors des limites permises stipulées à l'article 28 de la politique salariale et de relation de travail, pour effectuer son travail;

Il est proposé par monsieur Claude Paquet;
Appuyé par monsieur Hervé Simard;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord accepte la fin d'emploi du pompier (34-0076).

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

5.7 Résolution n° 2023-03-022
Assurances (réf. Article 14 de la Politique salariale)

Attendu que monsieur André Couturier demande l'ajout de l'âge maximal de 75 ans pour bénéficier de la couverture d'assurance à l'article 14 de la politique salariale;

Il est proposé par monsieur Hervé Simard;
Appuyé par monsieur Claude Paquet;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord accepte la modification demandée de l'article 14 - Assurance dans la politique salariale.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

5.8 Résolution n° 2023-03-023
Création Comité de travail (RH et CIM) sur l'enjeu de mobilisation sur les interventions

Attendu que les gens quittent la profession de pompier;

Attendu qu'il faut regagner le sentiment d'appartenance et le dynamisme de tous les employés;

Attendu qu'il faut chercher et analyser les causes des départs en mettant en commun nos idées;

Il est proposé par monsieur Alain Simard;
Appuyé par monsieur Claude Paquet;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord crée le comité de travail sur l'enjeu de mobilisation sur les interventions.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.



No de résolution
ou annotation

6.0 FINANCES

6.1 Résolution n° 2023-03-024

Hausse du coût à facturer pour l'émission des rapports aux Assureurs

Attendu que les coûts de facturation ne reflètent pas le temps réel de préparation des rapports d'intervention;

Il est proposé par monsieur Karl Routhier
Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord augmente le tarif pour l'émission des rapports aux assureurs à 100.00\$.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.2 Politique salariale - Ajustements

6.2.1 Résolution n° 2023-03-025

Rémunération vs départ hâtif (réf. Article 25 de la politique salariale)

Attendu que monsieur André Couturier demande un ajustement de l'article 25.07 de la politique salariale en y ajoutant ce qui suit : dans l'éventualité où un pompier doit quitter l'intervention en dedans de la période du premier trois heures, il sera payé uniquement pour le temps qu'il aura été présent sur l'intervention. La remise en état des équipements fait partie de l'intervention;

Il est proposé par monsieur Magella Pelletier;
Appuyé par monsieur Claude Paquet;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord accepte de modifier l'article 25.07 de la politique salariale.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.3 Résolution n° 2023-03-026

Nouveaux signataires pour les chèques, les factures et les bons de commande

Attendu que monsieur André Couturier, Directeur général, greffier-trésorier, devient nouveau signataire pour la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord;

Attendu que madame Nathalie Gagné, Adjointe administrative devient signataire pour la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord;

Attendu que monsieur Philôme La France, Président, devient signataire pour la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord;

Il est proposé par monsieur Hervé Simard;
Appuyé par monsieur Rémi Gagné;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord accepte les nouveaux signataires et fera les changements nécessaires auprès de Desjardins.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.



No de résolution
ou annotation

6.4 Résolution n° 2023-03-027

Nouveaux détenteurs des cartes de crédit Visa Desjardins

Attendu que monsieur André Couturier, Directeur général, greffier-trésorier, devient nouveau signataire pour la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord;

Attendu que madame Nathalie Gagné, Adjointe administrative devient signataire pour la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord;

Il est proposé par monsieur Karl Routhier;
Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord accepte que monsieur André Couturier et madame Nathalie Gagné soient les nouveaux détenteurs des cartes de crédit Visa et fera les changements auprès de Desjardins.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.5 Résolution n° 2023-03-028

Nouveaux administrateurs pour Accès D

Attendu que monsieur André Couturier, Directeur général, greffier-trésorier, devient nouveau signataire pour la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord;

Attendu que madame Nathalie Gagné, Adjointe administrative devient signataire pour la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord;

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;
Appuyé par monsieur Rémi Gagné;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord accepte que monsieur André Couturier et madame Nathalie Gagné soient les nouveaux administrateurs pour Accès D et fera les changements auprès de Desjardins.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.6 Résolution n° 2023-03-029

Modification au titre de la fonction du Directeur général à faire au REQ pour le définir comme : « Directeur général, greffier-trésorier »

Attendu que le titre de monsieur André Couturier, Directeur général doit être conforme selon Le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), une modification pour son titre en tant que Directeur général, greffier-trésorier, et ce rétroactivement à sa date d'embauche du 28 novembre 2022, sera effectuée au Registraire des Entreprises du Québec (REQ);

Il est proposé par monsieur Rémi Gagné;
Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord accepte le changement de titre de monsieur André Couturier.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.7 Projet de Règlement d'emprunt pour consolidation des déficits 2021 et 2022 (statut)

Étant donné qu'une Régie ne peut faire d'emprunt pour un déficit, une rencontre est prévue le mardi 28 mars à 16h00 avec le MAMH afin de connaître la façon d'adresser les déficits 2021 et 2022.



No de résolution
ou annotation

6.8 Résolution n° 2023-03-030

Dépenses incompressibles 2023 – Ajout dans la liste versus bris imprévu sur équipement (limite de 5 000.00\$)

Attendu que monsieur André Couturier demande l'autorisation de signer des factures pour un bris imprévu d'équipement d'une limite de 5 000.00\$;

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;
Appuyé par monsieur Claude Paquet;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord autorise monsieur André Couturier de signer les factures pour des bris imprévus d'équipements d'une limite de 5 000.00\$.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

7.0 OPÉRATIONS

7.1 Bris sur camion 631 (réf. : fissure au réservoir) – Analyse et recherche de causes – Statut des réparations en cours – Impact et ajustement fait si appels pour interventions – Aller voir sur autres auto-pompes;

Monsieur André Couturier nous fait part du problème de la fissure et du travail effectué sur le camion #631. Une recherche de causes ainsi qu'une analyse ont été effectuées afin de trouver une solution au problème. L'état de nos routes fait en sorte qu'il y a beaucoup de vibrations lorsque le camion citerne est presque vide. Les bandelettes de caoutchouc qui supportent le réservoir finissent par se déplacer ou complètement disparaître. Des nouvelles bandelettes de caoutchouc ont été installées à l'aide de grosses attaches en plastique (tie wrap) et une routine d'inspection préventive des bandelettes sera mise en place afin de prévenir ce genre de situation. Toutes les bandelettes des camions de la Régie ont été inspectées et changées au besoin.

La fissure a été réparée par Soudure Plastique Saglac. Le nouveau plastique ne fusionnait pas bien avec celui du réservoir. Une recherche a été effectuée afin de trouver une gamme de plastique dont les particularités feraient en sorte que celui-ci fusionnerait mieux avec celui du réservoir. Le travail a donc été effectué et le camion est maintenant opérationnel. Lors de l'analyse de causes sur le bris du camion #631, il a été relevé un incident survenu le 17 novembre dernier avec le camion #631. Ceci rappelle l'importance de déclarer chaque incident/accident. Un rappel sera fait à ce sujet.

7.2 Liste des interventions à ce jour;

Monsieur Marc Audet nous fait part de la liste des interventions qui ont eu lieu du 1^{er} janvier au 22 mars 2023.

À ce jour il y a eu 23 interventions.

Monsieur Rémi Gagné demande la possibilité d'envoyer une lettre aux citoyens dont la situation se répète à tous les ans (fils arrachés sur le mat par la neige du toit). Monsieur Marc Audet mentionne que le formulaire de remise de propriété des lieux est remis au citoyen après vérification de la situation par les pompiers. Le citoyen doit se conformer aux recommandations sinon un suivi devrait être effectué.

Un tableau comparatif avec les tendances et selon le type d'intervention sera créé.

8.0 AUTRES SUJETS

Résolution n° 2023-03-031

8.1 Motion de remerciement – Garage de Petit-Saguenay

Lors d'un événement Monsieur Éric Lavoie a prêté son garage aux pompiers pour se réchauffer et une lettre de remerciement lui sera envoyée.

Il est proposé par monsieur Rémi Gagné;
Appuyé par monsieur Philôme La France;

9.0 AFFAIRES NOUVELLES

10.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Carl Brassard demande le fonctionnement lors d'interventions de sécurité civile entre les municipalités et la Régie.

Lors de l'événement des courses de motoneige qui a eu lieu le samedi 18 mars, 2 pompiers étaient présents. Il a été convenu que le promoteur de cet événement défrayera les coûts pour la sécurité civile. Monsieur Philôme La France mentionne que lorsque ce sont des événements organisés par les municipalités elles-mêmes, la Régie peut, sur demande, y participer sans frais pour faire de la sensibilisation et de la promotion de ses services.



No de résolution
ou annotation

11.0 Résolution n° 2023-03-032
Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Magella Pelletier;
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h10.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

SIGNATURES :

Philôme La France
Président conseil d'administration